

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée,
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

Paris, le 1^{er} avril 2019

Objet : Remise en cause de la lutte contre la pauvreté des jeunes

Réf : 19-037

Monsieur le Président,

Vous avez placé au cœur de votre projet politique, la lutte contre la pauvreté des jeunes et pour leur accès à la formation et à l'emploi.

Le réseau des 436 Missions Locales, qui constitue le service public territorial de l'insertion et de l'accompagnement des jeunes, est l'acteur central de l'accès des jeunes à l'emploi dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, comme cela a été affirmé lors du Conseil des ministres, le 20 mars dernier.

En effet, les Missions Locales sont fortement mobilisées pour contribuer à la réussite des politiques publiques, nationales ou territoriales, pour l'accès des jeunes à l'apprentissage et à la formation, notamment dans le cadre du PIC et des Pactes régionaux d'investissement dans les compétences.

Opérateurs du conseil en évolution professionnelle, les Missions Locales mettent en œuvre le droit à l'accompagnement des jeunes dans le cadre du PACEA dont la Garantie jeunes est la forme d'accompagnement la plus intensive. Depuis le lancement de la Garantie jeunes en octobre 2013, ce sont plus de 300 000 jeunes, qui ont été accompagnés dans leur parcours d'accès à l'autonomie et à l'emploi.

Chaque année, les Missions Locales accompagnent 1,3 million de jeunes, notamment les plus démunis, dont 584 000 accèdent à l'emploi, 40 000 à un contrat en alternance, 186 000 bénéficient d'une formation professionnelle et 223 000 d'une immersion professionnelle.

La qualité de l'action des Missions Locales est plébiscitée par les jeunes eux-mêmes, dont plus de 9 d'entre eux sur 10 sont satisfaits voire très satisfaits de l'accueil et de l'accompagnement par leur Mission Locale.

Malgré son efficacité démontrée, l'action des Missions Locales « pour » et « avec » les jeunes est régulièrement déstabilisée depuis plusieurs mois.

Après la menace de fusion des Missions Locales au sein de Pôle emploi, la baisse des crédits de la CPO et les retards de versement des subventions en 2019, les modifications rétroactives des règles de paiement de l'accompagnement de la Garantie jeunes, les Missions Locales sont mises dans l'incapacité de répondre aux besoins d'accompagnement de centaines de milliers de jeunes et de satisfaire les objectifs du PIC et du plan pauvreté.

.../...

Dans ce contexte, les présidents de Mission Locale représentant des collectivités locales et territoriales, s'interrogent fortement sur les intentions du gouvernement quant à l'avenir de leur réseau national, qui a démontré sa capacité à réussir la mise en œuvre des dispositifs publics d'accès des jeunes à l'emploi et à l'autonomie.

La Conférence des présidents des Missions Locales, réunie sous ma présidence le 28 mars 2019, souhaite vous alerter sur les graves conséquences de décisions, qui remettent en cause les moyens des Missions Locales nécessaires à la réussite de cette politique publique, que vous avez voulue pour la jeunesse de notre pays.

Par risque de cessation de paiement, ce sont non seulement des centaines d'emplois de salariés qui sont en cause, mais aussi l'avenir même de certaines structures.

Afin d'évoquer avec vous la gravité de cette situation pour les jeunes, notamment en situation de précarité, nous sollicitons de votre haute bienveillance, une audience dans un délai très rapproché.

En vous assurant de notre total engagement pour la jeunesse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président de la République, mes salutations les plus respectueuses.

Pour la Conférence des Présidents des
Missions Locales

Jean-Patrick GILLE,
Président de l'UNML